

DISCOURS DU PRESIDENT DE CITES UNIES FRANCE
M. Michel DELEBARRE

Remerciements à l'Etat français et à l'Etat malien, qui n'ont pas ménagé leur implication et leurs efforts. La preuve est la présence de hauts représentants : Ministère des Affaires Etrangères, Ministère du Développement pour la France, Ministère des Affaires Etrangères, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire pour le Mali, conseillers présidentiels et diplomatiques

Remerciements à la région Rhône-Alpes, son président Jean-Jack Queyranne qui nous accueille aujourd'hui, à la Communauté Urbaine et à la ville de Lyon, son maire Gérard Collomb, à l'ensemble des services et acteurs rhône-alpins mobilisés pour faire de cette journée une réussite.

Remerciements aux partenaires venus de loin, qui ont tenu à être présents malgré des délais très courts, représentants de la coopération bilatérale de leur pays avec le Mali – Canada, Pays Bas, Allemagne - des instances internationales des collectivités – Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) / CGLU-Afrique (CGLU-A), Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) (Pierre BAILLET), des organisations multilatérales africaines –

Remerciements aux ONG, et à leurs représentants ici dans cette salle. Des partenariats entre vous et les collectivités locales engagées au Mali sont nombreux, et souvent anciens.

Je tiens à saluer tout particulièrement mes collègues, nombreux, représentants des collectivités territoriales engagées au Mali, souvent de longue date. Vos coopérations ont permis d'accumuler ce capital de confiance entre nous. On en recense plus de 170 ! Cette confiance qui offre une base unique d'action. Je remercie Guy-Michel Chauveau, député-maire de La Flèche, qui sans relâche depuis 1988, préside le groupe-pays Mali.

Guy-Michel Chauveau est de ces élus-là, qui en dépit d'enjeux locaux forts en France, considèrent leur mandat comme une quête permanente de bien-être pour leurs administrés. Un bien-être qui selon eux ne peut durer que parce qu'il est ouvert sur le monde.

Remerciements enfin, à la délégation, impressionnante, venue de toutes les régions du Mali, pour la plupart par leurs propres moyens, nous montrant à tous que lorsqu'on aime son pays, on est prêt à parcourir des milliers de kilomètres loin de ses proches pour le défendre, avec ses propres armes. Ces armes, ce sont celles du dialogue et de la paix.

Les associations regroupant des communes, des cercles et des régions maliennes ont ainsi répondu présentes aux côtés de leurs membres, conduites et soutenues par les représentants du président Dioncounda Traoré et de son gouvernement.

Cette journée n'est pas pour Cités Unies France un aboutissement, mais une étape, très forte, sur ce chemin de la mobilisation et de la reconnaissance du rôle des collectivités territoriales d'un pays en crise. L'idéal bien sûr, c'est qu'elle servent de socle à la prévention des conflits et des crises, et lorsqu'ils ou elles n'ont pu être évités, à leur gestion en vue d'une sortie la moins douloureuse possible.

La situation au Mali devrait nous permettre de mettre en pratique une forme nouvelle de sortie de crise.

Nous appelons les Etats, les partenaires techniques et financiers du Mali, à privilégier l'approche par les territoires, par les collectivités territoriales,

Je salue le courage et l'implication infatigable des élus locaux et régionaux et de leurs associations depuis le début de la crise.

Des officiels maliens nous ont confirmé que les fonctionnaires maliens ne rentreront pas dans le nord si la sécurité, l'énergie et les services de base ne sont pas assurés. Ils estiment que les collectivités territoriales sont les seules à assurer la reprise de ces services.

Les collectivités maliennes et leurs associations n'auraient pas les moyens d'assumer de telles responsabilités ? Oui, le manque de moyens est souvent cruel, les ressources humaines très insuffisantes. Nous prenons le pari, que sous un *leadership* local et régional réel, avec l'appui des collectivités territoriales et de leurs fédérations françaises, mais aussi néerlandaises, canadiennes et internationales comme l'Association internationale des Maires francophones (AIMF) et le choix déterminé des partenaires techniques et financiers, que c'est possible.

Parmi ces partenaires, il y a un rôle à jouer par les grandes agences, accréditées par la Commission européenne, l'AFD, la coopération technique allemande (GIZ), et d'autres – habituées à travailler avec des collectivités territoriales, dans la mise en place des mécanismes de décaissement et d'accompagnement, en lien étroit avec les institutions maliennes.

Les collectivités territoriales sont appelées à initier des nouvelles **mutualisations**. Ainsi la région Rhône-Alpes pourrait avec la région de Tombouctou proposer une mutualisation ou une concertation des actions sur ce territoire.

Le Mali nous offre une occasion de faire évoluer les modes d'action pour la sortie de crise. Pour éviter les scénarii où les grandes organisations humanitaires sont seules en charge de relancer les services sans les collectivités.

Nous souhaitons vivement, avec les associations d'élus maliennes, que la conférence des bailleurs de fonds à Bruxelles, prévue en mai, confirme ce choix historique et stratégique.

Que s'est-il passé pour la coopération décentralisée depuis les troubles de janvier 2012 puis cette nuit du 21 au 22 mars 2012, alors que le groupe-pays Mali tenait sa réunion annuelle, précisément, ce 22 mars ?

Les moments forts furent nombreux, parmi lesquels :

- les réunions de juillet 2012
- le forum des collectivités maliennes sur la décentralisation comme voie de sortie de crise, novembre 2012
- les échanges forts du sommet Africités, décembre 2012

Sans parler de toutes les initiatives prises en France et au Mali par les collectivités françaises, ONG et associations, y compris la diaspora malienne, incontournable.

En effet, dès les premières heures de la crise, les collectivités françaises partenaires de collectivités maliennes ont voulu soutenir moralement et financièrement leurs partenaires.

À ce jour, plus de 500 000 euros de subventions exceptionnelles ont été attribués par les collectivités françaises directement à leurs collectivités partenaires.

Jusqu'à présent, les **grandes tendances dans les réactions des collectivités et associations de jumelage françaises sont les suivantes :**

- Réaffirmation par les exécutifs des collectivités françaises, par les bureaux et assemblées générales des associations de jumelage, de la volonté de maintenir le partenariat et de soutenir les partenaires maliens, moralement et financièrement lorsque c'est possible ;

- Organisation de réunions à destination du public/ des acteurs du territoire actifs avec le Mali ;
- Invitation des partenaires en France, missions qui étaient généralement prévues avant le coup d'Etat (anniversaires de jumelage, missions techniques, etc.) et qui pour certaines, remplacent aujourd'hui le report de missions des collectivités et associations au Mali.
- Subventions exceptionnelles par ré affectation de lignes budgétaires ou contribution à des fonds d'urgence, mis en place par la collectivité ou les partenaires.

Le « fonds de solidarité des collectivités françaises pour le Mali », mis en place par CUF en juillet 2012 : Ce fonds permettra aux collectivités françaises d'assumer leur partie dans une démarche collective ambitieuse et innovante.

Le 28 janvier, le comité des collectivités donatrices de ce fonds, en lien étroit avec les partenaires de l'Association des Municipalités du Mali (AMM), a fixé ses priorités et les actions qui seront soutenues. Elles s'inscrivent dans un plan d'action global. L'Association des Régions du Mali (ARM) et l'association des conseils des cercles du Mali (ACCM) sont associées aux démarches de l'AMM.

Mais malgré ces engagements et ces actions, **de multiples questions restent en suspens :**

Les collectivités territoriales engagées au Sahel sont confrontées à certaines questions depuis plusieurs années concernant notamment la situation d'insécurité, et les restrictions sur les déplacements.

De nombreuses collectivités n'ont ainsi pas pu se rendre chez leurs partenaires depuis trois ans, tant pour des missions politiques que techniques.

Dans ce contexte nous devons nous poser la question suivante : **« Comment maintenir les partenariats de coopération avec les pays du Sahel concernés par ces restrictions sur les déplacements ? »**

Nous sommes réunis aujourd'hui pour évoquer la situation au Mali. Dans ce contexte, la aussi, **« Comment accompagner les collectivités maliennes dans la relance de leur fonctionnement ? »**

Pour cela nous organisons de nombreux événements, nous participons à des conférences, des réunions de groupe-pays, des formations, nous rencontrons collectivement ou individuellement les autorités françaises, les collectivités et autorités maliennes, les collectifs d'ONGs, MAIS il est désormais nécessaire de se parler, de s'écouter, de s'arrêter l'espace de quelques heures comme nous le faisons aujourd'hui **pour capitaliser nos expériences communes.**

En lien avec les instances organisatrices de la rencontre du 19 mars, collectivités, associations nationales, nous pourrons sous l'égide du MAE élaborer un guide.

Cette démarche pourra bénéficier des expériences réunies, au sein des groupes-pays de Cités Unies France

Cet ouvrage, conçu comme un outil de réflexion et de travail à moyen terme, devra présenter aussi la **vision des associations maliennes** :
sur la relance des collectivités, notamment dans le Nord du pays ; cette relance devra permettre de remettre en route les services de base, condition pour le retour des fonctionnaires ;
sur le rôle que pourraient jouer les collectivités françaises homologues et les autres acteurs partenaires de la coopération décentralisée.

D'ici là **nous allons passer une journée historique, une journée dense. Les questions sont nombreuses. Espérons que nos débats et réflexions nous permettront collectivement d'apporter une réponse à cette question.**

Je ne saurais terminer sans rendre hommage et m'adresser à un homme que nous admirons tous :

***Monsieur Hessel, vous nous avez exhortés à nous indigner,
puis à nous engager.
Rassurez-vous, engagés nous sommes depuis fort longtemps,
engagés et actifs nous resterons.***

Merci de votre attention

Michel DELEBARRE
*Ancien Ministre d'Etat
Sénateur Maire de Dunkerque
Président de Cités Unies France*